

Dossier de presse

Trois mois après l'introduction du financement de la gestion des déchets, notamment par une taxe au sac dans de multiples communes vaudoises, les périmètres de gestion de déchets vous communiquent les premiers chiffres et constatations.

Si tous les citoyens vaudois ne sont pas encore convertis, la grande majorité de ceux-ci ont cependant adopté le sac à déchets blanc et vert "TRIER C'EST... VALORISER" dès le début de l'année et font des efforts conséquents de tri des déchets. Les résultats après le premier trimestre sont conformes aux attentes du groupe de pilotage et des périmètres de gestion de déchets GEDREL, VALORSA et SADEC. Néanmoins, les résultats varient fortement en fonction de la typologie des communes, des zones urbaines ou rurales.

L'important changement que les vaudois ont vécu au début de cette année fait encore jaser dans certaines chaumières ; effectivement, tout n'est pas encore parfaitement réglé comme du papier à musique, mais, dans la grande majorité des communes, le concept fonctionne parfaitement.

Les premières constatations mettent en évidence les éléments suivants:

- La fabrication des sacs par une entreprise suisse, la logistique, la distribution dans les commerces et la gestion administrative fonctionnent à notre entière satisfaction.
- Les prévisions de ventes pour les trois périmètres avoisinaient environ les 14 millions de sacs annuels. Après trois mois, nous constatons que ce total est largement entamé. Cela signifie que beaucoup de ménages ont acquis quelques rouleaux en réserve et que des stocks-tampons existent dans les commerces et les administrations communales.

<i>Nbre rouleaux</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Commercialisés fin 1^{er} trimestre</i>	<i>%</i>
17 litres	150'000	139'000	92.6
35 litres	1'100'000	404'000	36.7
60 litres	120'000	86'400	72.0
110 litres	100'000	84'600	84.6

- L'analyse de ces chiffres met en évidence un changement important de comportement. En effet, de nombreux ménages ont abandonné le sac de 35 litres pour n'utiliser que celui de 17 litres, plus adapté au volume de déchets

produits et au mode de vie (changement plus fréquent des sacs avec pour effet de limiter les éventuelles odeurs).

- Au niveau des périmètres, le taux de pénétration de début 2013 est relativement élevé et va s'améliorer en cours d'année et dès le début 2014:

<i>Périmètres</i>	<i>Nbre total de communes</i>	<i>Nbre de communes avec la taxe au sac</i>	<i>Nbre d'habitants concernés</i>	<i>Taux de pénétration %</i>
Gedrel	12	8	168'000	92
Valorsa	102	80	146'000	81
Sadec	60	41	80'000	79
Hors périmètres		3	7'500	
<i>Totaux</i>	<i>174</i>	<i>132</i>	<i>401'500</i>	

- Bien que tous les règlements ne soient pas encore adoptés par les législatifs communaux, nous pouvons supputer entre autres que les communes et régions suivantes vont rejoindre prochainement le concept harmonisé :

Renens	Deuxième semestre 2013
Jouxkens-Mézery	Deuxième semestre 2013
Belmont	Deuxième semestre 2013
Vucherens	Deuxième semestre 2013
Syens	Deuxième semestre 2013
Paudex	Début 2014
Lutry	Début 2014
Savigny	Début 2014
Communes de la Riviera	Début 2014
Communes du Chablais vaudois	Début 2014
Prangins	Début 2014
Genolier	Début 2014
St-Cergue	Début 2014
Longirod	Début 2014
Marchissy	Début 2014
Trélex	Début 2014

- La grande majorité des citoyens a accepté le principe et collabore afin que tout se déroule pour le mieux dans cette période éphémère qu'est l'introduction de ce nouveau concept. Seule une minorité de personnes ne s'est pas encore résolue à utiliser le sac officiel et cherche, volontairement ou par manque d'information, à contourner le concept. Pour certaines catégories de personnes cependant, un effort de communication accru doit encore être entrepris.
- Des cas de tricherie sont ponctuellement constatés et font l'objet de dénonciations auprès des instances concernées. Il s'agit principalement :

- o de dépôts de déchets en vrac dans des conteneurs
 - o d'utilisation récurrente de sacs non-officiels (noirs ou gris)
 - o de dépôts d'ordures ménagères dans les poubelles publiques
 - o de déversement de déchets dans les WC (constatations au niveau des STEP)
- Le dépôt de déchets sauvages n'a pas notablement augmenté, mais l'œil averti du citoyen les détecte peut-être plus rapidement... Le littering existait déjà avant 2013.
- Une modification des flux de déchets est nettement perceptible. L'effort de tri demandé aux citoyens met en évidence les modifications suivantes:
 - o diminution importante des tonnages d'ordures ménagères (~30%)
 - o augmentation des tonnages de papier/carton et de verre
 - o accroissement important des déchets dévolus au compostage ou à la bio-méthanisation
- Les déchèteries et écopoints sont nettement plus fréquentés et collectent d'importants tonnages de matières valorisables. Cette forte fréquentation, qui est réjouissante, requiert néanmoins de la part des communes un effort d'adaptation afin de répondre au mieux à la demande.
- La qualité moyenne des matières valorisables (aluminium, déchets méthanisables, verre, etc.) est péjorée par la présence de multiples autres déchets, ce qui en réduit la valeur commerciale.
- La problématique des matières plastiques, seuls déchets volumineux restant dans un sac poubelle après un tri correct, fait l'objet de vifs débats. Il s'agit d'un enjeu dépassant largement la problématique cantonale et des synergies doivent être trouvées afin de traiter certaines fractions spécifiques telles que le PE (polyéthylène) et le PP (polypropylène) pour valoriser ces matières.
- De nombreuses entreprises, principalement des PME, ont revu leurs plans de gestion des déchets. Beaucoup d'entre elles ont conclu un contrat avec un prestataire de service pour l'élimination de leurs déchets, diminuant d'autant la charge financière de la collectivité et assumant ainsi le principe de causalité du "pollueur-payeur".
- Au niveau des chiffres, le tonnage du premier trimestre des ordures ménagères valorisées par incinération dans l'usine TRIDEL a enregistré une diminution de 31 %, soit de 31'735 tonnes en 2012 à 21'899 tonnes en 2013. Cependant, ce constat doit être considéré avec toute la prudence de mise puisque le comportement de la population, les conditions météorologiques et de multiples autres facteurs influencent ces tonnages. Un bilan crédible ne pourra être valablement réalisé qu'après une année environ.

- Comme déjà annoncé lors de la conférence de presse du 21 mars 2013, l'usine de valorisation thermique et électrique de déchets TRIDEL n'est pas particulièrement touchée par cette baisse de tonnage. Les flux de déchets au niveau cantonal (nouvel apport du périmètre SADEC) et les prévisions à moyen terme au niveau de la planification générale correspondent au plan cantonal de gestion des déchets et aux tonnages nominaux potentiellement incinérables à TRIDEL.

En résumé, l'objectif d'harmonisation du sac unique vert et blanc, initié par Lausanne Région et les trois périmètres GEDREL, VALORSA et SADEC, est une réussite. Il y a lieu de remercier les différents acteurs du concept, les citoyens, les entreprises et les communes de l'effort consenti dans un délai si court pour la concrétisation d'une solution consensuelle.

Renseignements complémentaires :

Olivier Fargeon, président du Conseil d'administration de SADEC SA,
tél. 022 362 89 09, www.sadec.ch

Olivier Français, président du Conseil d'administration de GEDREL SA,
tél. 021 315 52 01, www.gedrel.ch

Roger Nicolas, président du Conseil d'administration de VALORSA SA,
tél. 021 862 71 63, www.valorsa.ch

Jean-Daniel Luthi, coordinateur,
tél. 079 446 14 47, www.vaud-taxeausac.ch

Lausanne, le 15 avril 2013



www.vaud-taxeausac.ch

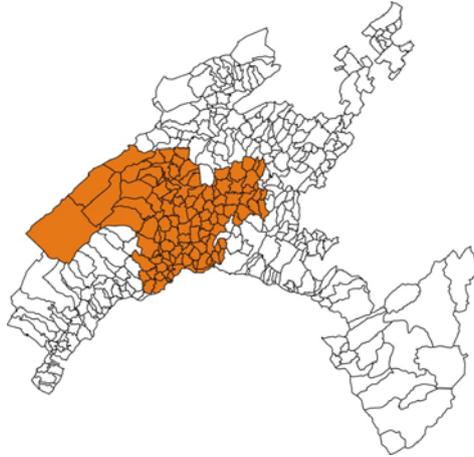
GEDREL

12 communes - ~182'000 habitants



VALORSA

101 communes - ~180'000 habitants



SADEC

60 communes - ~101'000 habitants

